

Verein Bürger für Bürger

08.04.2008 – 15:17 Uhr

Initiative Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale: Lancement d'une initiative au nom de la liberté d'opinion



Zurich (ots) -

- Indication: Du matériel iconographique peut être téléchargé
sous: <http://www.presseportal.ch/fr/pm/100014855> -

L'initiative déposée il y a un peu moins de 4 ans va être soumise à votation le 1er juin prochain. Le mardi 8 avril, à Berne, les initiants se sont montrés optimistes. La problématique de l'influence exercée par les autorités fédérales sur la formation de l'opinion est généralement reconnue. Au cours de ces dernières années, les médias ont eux aussi abordé la question à plusieurs reprises.

Ce qui gêne particulièrement les initiants, c'est le fait que les conseillers fédéraux interviennent de plus en plus souvent dans les campagnes précédant les votations. Cela n'a plus rien à voir avec le fait pour les autorités d'informer le peuple de leur avis sur le projet soumis au vote. En intervenant dans les campagnes, le Conseil fédéral se pose en adversaire d'une partie de la population, ce qui a contribué, ces dernières années, à polariser le débat politique.

L'initiative Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale demande une information objective et honnête qui soit apportée à temps, avant la fin des débats parlementaires. Pendant la campagne, l'initiative veut que le Conseil fédéral et l'administration montrent plus de retenue et respectent les principes constitutionnels. Durant cette période, le Conseil fédéral doit se limiter aux informations données dans la brochure d'explications et à un bref communiqué à la radio et à la télévision, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

La transparence coûterait moins cher

Il est difficile de chiffrer exactement les dépenses de la Confédération en matière de communication. Certes, depuis quelques années, les autorités mentionnent des montants situés entre 60 et 80 millions de francs par année. Mais ces derniers ne comprennent pas les activités prescrites par la loi, c'est-à-dire la brochure d'explications et les traductions. Selon un rapport de la Commission de gestion du Conseil des Etats du 13 octobre 2006, quelque 140 millions sont consacrés chaque année à quelque 2400 missions confiées à des agences externes pour faire du lobbying auprès des décideurs politiques. Il ne fait aucun doute qu'une information transparente coûterait moins cher parce qu'une information qui ne cherche pas à influencer les citoyens n'occasionne guère de frais.

Il faut prendre les citoyens au sérieux

Le système politique suisse prévoit que les citoyens se prononcent sur les projets en tant que partenaires possédant les mêmes droits que les parlementaires. Ces droits inscrits dans la Constitution doivent être respectés par les autorités. Il n'est pas admissible qu'au nom de l'information, on influence l'opinion de manière à ce qu'elle n'ait plus qu'à enregistrer les décisions. Les interventions des autorités pendant les campagnes ne sont justifiées qu'à titre exceptionnel, et non pour amener les citoyens à accepter ou à refuser un projet. Le retour à la pratique - qui avait fait ses preuves - consistant à distinguer deux périodes, l'une allant jusqu'à la fin des débats parlementaires et l'autre consacrée à la campagne proprement dite, contribuera à apporter une information plus objective.

Un Conseil fédéral aux côtés des personnes à revenu modeste?

Markus Erb trouve tout à fait absurde l'idée, émise surtout par les milieux socialistes, selon laquelle les initiants font le jeu des milieux disposant d'importantes ressources financières. Or "le Conseil fédéral ne défend guère les personnes à revenu modeste. Ainsi, avec sa loi sur le marché de l'électricité, il marchait la main dans la main avec l'économie." Quant à un éventuel soutien de l'initiative, Markus Erb relève que jusqu'ici aucun parti, aucune organisation politique ne s'y sont montrés favorables.

Contre-projet inadéquat

Pour les initiants, le contre-projet n'est pas une alternative. Il relève d'une conception politique toute différente. Ainsi, il demande que le Conseil fédéral informe de manière continue, donc également pendant les campagnes précédant les votations. On peut prévoir que la communication excessive de l'exécutif deviendra omniprésente et qu'on mettra à la disposition de la formation de l'opinion des moyens illimités provenant des deniers des contribuables.

En revanche, l'interdiction - prévue par le contre-projet - pour le Conseil fédéral de faire une recommandation s'écartant de la décision du Parlement serait vraiment une "muselière". En outre, il y aurait là une grave violation du principe de séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif.

Téléchargez les documents et la photo sur le site www.libre-opinion.ch, Médias, Conférence de presse du 8 avril 2008

Contact:

Pierre-Alain Karlen, vice-président de Citoyens pour les citoyens
Tél.: +41/79/417'51'84

Medieninhalte



Les orateurs (de gauche ^ droite), Gina M. Martinaglia, Markus Erb et Dylan Karlen de l'association "Citoyens pour les citoyens" , montrent avec l'envol des colombes un symbole pour l'initiative "SouverainetŽ du peuple sans propagande gouvernementale". Texte complŽmentaire par ots et sur www.presseportal.ch.
L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "obs/Association Citoyens pour les citoyens" Organisation, Initiative, Votation

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014855/100558663> abgerufen werden.